

Annexe de l'arrêté du 5 janvier 2021 portant application de l'article R313-32-1 du Code de la route relatif à la signalisation matérialisant les angles morts sur les véhicules lourds

Date de mise à jour : 13 Septembre 2022

Notre analyse

L'annexe précise les dimensions réelles de la signalisation matérialisant les angles morts ainsi que les références des couleurs.

Annexe de l'arrêté du 5 janvier 2021 portant application de l'article R313-32-1 du Code de la route relatif à la signalisation matérialisant les angles morts sur les véhicules lourds

MODÈLE DE LA SIGNALISATION MATÉRIALISANT LES ANGLES MORTS

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Signalisation des angles morts : les engins de chantier finalement dispensés

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Véhicules lourds : signalisation des angles morts

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Les risques de collisions sur chantier

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)